AVIS PUBLIC

AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
USAGE CONDITIONNEL – DÉCEMBRE 2026

1. Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 décembre 2026 à 19 h, à la salle communautaire Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, les membres du conseil devront statuer sur la demande d'usage conditionnel suivante :

   3574, 2E RANG DE DONCASTER
   Dossier : UC-2026-00053
   Lot : 6 501 831 du cadastre du Québec
   Objet : Permettre un établissement d'hébergement touristique de type résidence de tourisme conformément au règlement sur les usages conditionnels n° 608.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande d'usage conditionnel, en personne, pendant la séance du conseil municipal.

3. Cet avis public est donné en vertu de l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

DONNÉ À VAL-DAVID, le 19 novembre 2026

(Signé)

Me Patrick Trudeau
Directeur du greffe et greffier-trésorier adjoint